

ABONNEMENTS.

Canada UN AN. \$3.00
Etats-Unis (en or) 3.50
Canada SIX MOIS. \$1.50
Etats-Unis 1.75

LE FRANCO PARLEUR
CREDIDI · PROPETER · QVOD · LOCVTVS · SVM.

TARIF DES ANNONCES.

Première insertion, par ligne... \$0.10
Chaque insertion suivante par ligne 0.05
Une remise libérale est accordée pour les annonces à long terme.

BUREAUX : 22, RUE SAINT-GABRIEL.

ADOLPHE OUMMET, RÉDACTEUR-PROPRIÉTAIRE.

PRIX : \$3.00 PAR AN.

LIBÉRALISME.

IX.

(Suite.)

Rappeler tous les faits et toutes les questions qui ont mis le libéralisme catholique en pleine évidence parmi nous, ce serait écrire notre histoire contemporaine.

Notre attitude vis-à-vis des protestants nous a déjà révélé que le libéralisme catholique ne se porte pas mal au Canada ; si nous posons plus loin notre examen, nous serons forcés de convenir qu'il a plus de sève que l'arbre catholique qui nous y contemplons avec tant de bonheur cependant et avec un si noble orgueil.

Si, en premier lieu, nous nous demandons quelle a été notre politique ces dernières années, nous trouverons qu'elle n'a été, comme elle n'est encore, qu'une continuelle efforescence du libéralisme catholique.

Ceux qui s'affirment carrément comme libéraux n'ont pas été les seuls à tenir pareille conduite ; mais bon nombre de soi-disants conservateurs les ont suivis sur le bord de cette pente funeste.

Nous n'avons qu'à consulter notre législation sur la liberté des cultes et de la presse, sur le mariage et l'éducation, sur les corporations religieuses et les liens, sur les fabriques et leur régie, de même que sur les immunités ecclésiastiques, pour reconnaître

les tristes fruits que le libéralisme a produits parmi nous. Sur tous ces points, rien qui satisfasse pleinement la conscience catholique : le législateur a toujours craint d'offenser certains adversaires, en respectant tous les droits de l'autorité spirituelle et religieuse.

On s'était si bien habitué à ce système, on le considérait comme un rouage si régulier, qu'une clameur aussi violente que ridicule accueillait la publication du programme catholique.

Et que demandait-il donc de si exorbitant ce programme catholique, au sujet duquel on a fait tant de bruit ? Rien de plus que de respecter les lois de l'Eglise dans la confection des lois civiles, de corriger ce qu'il y avait de défectueux dans la législation en vigueur, et de suivre la décision des évêques dans toutes les questions qui la religion serait intéressée.

Après que de malheureuses difficultés eurent éclaté dans le Nord-Ouest, à propos de l'annexion de ce territoire à la Puissance du Canada, n'essaya-t-on pas d'éluder l'accomplissement de la promesse que l'on avait faite d'obtenir amnistie complète pour tous les Métis, qui avaient pris part aux troubles ?

A part quelques protestations isolées contre une conduite aussi pleine de faiblesse, on admit généralement qu'il fallait abattre pavillon devant les exigences des fanatiques d'Ontario, afin de conserver des alliances et un pouvoir dont on espérait tirer de précieux avantages plus tard.

Et, un peu plus tard, lorsque le fanatisme toujours croissant

d'Ontario demanda la mise en jugement et l'exécution de Riel et de Lépine, comme meurtriers, quelle conduite tirent nos hommes politiques et leurs nombreux partisans ? Ils manquèrent de nouveau de courage pour combattre l'injustice en face.

On le libéralisme catholique s'est encore librement donné carrière, c'est dans la solution des difficultés survenues au sujet des écoles du Nouveau-Brunswick.

C'est donc à bon droit qu'ils s'appellent libéraux nos hommes qui veulent et qui font de la politique de conciliation, mais c'est à tort qu'ils prétendent n'être point de ces libéraux que le Pape a condamnés.

Notre parti libéral a une tête, c'est-à-dire des chefs, comme tous les partis. Or, cette tête, elle est formée de tous les libéraux impies ; c'est un fait notoire et incontestable, car on compte même de ces libéraux sur les banquettes ministérielles.

n'a-t-il pas dit que les catholiques libéraux ont horreur d'une erreur manifeste, mais que, par amour d'une fausse conciliation, ils favorisent de pernicieuses opinions et prêtent une main amie aux entreprises des pécheurs.

Comme nous sommes déçus, grâce aux funestes idées libérales ! Cette vivacité de foi catholique qui nous rendait si forts jadis, quoique nous fussions bien inférieurs par le nombre à ce que nous sommes aujourd'hui, disparaît avec rapidité et en s'éteignant elle nous plonge dans une faiblesse mortelle.

Voilà où nous en sommes rendus ! Il est probable que nous descendrons de plus d'un cran encore, puisque nous sommes obstinément davis que notre libéralisme n'est pas, comme celui d'Europe, de nature à porter préjudice à nos plus chers intérêts.

Notre parti libéral a une tête, c'est-à-dire des chefs, comme tous les partis. Or, cette tête, elle est formée de tous les libéraux impies ; c'est un fait notoire et incontestable, car on compte même de ces libéraux sur les banquettes ministérielles.

LUIGI.

(A continuer.)

AUX CULTIVATEURS.

De l'avantage de l'agriculture sur tous ses arts et l'industrie.—L'importance des Cultivateurs.—Grande production des plus riches fumiers de fermes.—Les moyens de produire quatre fois plus de fumier chaque année dans toutes les fermes.

D. Quels sont les avantages de l'agriculture sur les autres industries ?

R. L'agriculture rend les plus grands services à la société. Elle fertilise les pays, nourrit le monde, offre le plus de consolation et donne la plus longue existence.

L'agriculture donne la force, la santé et la fortune ; des goûts simples, des habitudes heureuses, des mœurs pures, des pensées honnêtes, des sentiments élevés.

D. Les cultivateurs sont-ils bien nécessaires à la société ?

R. Oui, car les cultivateurs forment la classe la plus nombreuse, la plus tranquille et la plus nécessaire de la société.

Le cultivateur vit tranquille du fruit de ses travaux. C'est le plus ferme soutien du gouvernement, et au premier appel de son souverain, il dépose la charriue et court aux armes pour défendre et sauver l'honneur de la patrie.

D. La profession de cultivateur est-elle bonne ? peut-elle rendre riche et heureux ?

R. Oui, la profession de cultivateur est la meilleure et la plus avantageuse de toutes les professions, car le cultivateur peut s'enrichir rapidement et être très-heureux en cultivant la terre, mais à la condi-

tion qu'il connaît bien son métier et qu'il travaillera avec goût, intelligence et raisonnement.

D. Quelle est la connaissance la plus nécessaire au cultivateur pour s'enrichir et être heureux ?

R. C'est la connaissance de la grande production des riches fumiers de ferme.

Le cultivateur qui veut résolument s'enrichir, doit commencer par étudier les moyens de produire les bons fumiers, de les soigner, d'en augmenter la quantité et la richesse par tous les moyens en son pouvoir.

D. La connaissance de la grande production des bons fumiers suffit-elle pour s'enrichir en agriculture ?

R. Le cultivateur qui ne laissera rien perdre de ce qui peut augmenter la richesse et la fertilité de ses terres ; qui saura préparer, chaque année, quatre fois plus de riche terreau pour les prés, celui-là s'enrichira sûrement, rapidement ; il sera heureux, et, par le bon exemple qu'il donnera à ses enfants, il préparera la richesse et le bonheur de sa famille.

D. N'y a-t-il pas des améliorations agricoles encore plus nécessaires au cultivateur que celle des fumiers, pour assurer sa richesse ?

R. Non, il n'y a pas d'améliorations en agriculture aussi importante, aussi nécessaire que celle des fumiers, car il est à remarquer que tous les cultivateurs qui prennent grand soin des fumiers, prennent également soin de leurs terres, de leurs prés, de leur bétail. On a constaté que tout était bien, dans les fermes où on traite parfaitement les fumiers : tout annonce le bien-être et la richesse du cultivateur : c'est une vérité incontestable.

D. Le cultivateur qui néglige son tas de fumier et laisse perdre devant ses yeux,

les plus riches engrais de sa ferme, ne peut donc pas s'enrichir ni être heureux ?

R. Le cultivateur qui néglige son tas de fumier et laisse perdre, journellement, devant ses yeux, le purin, l'urine qui sort des étables, des écuries et l'engrais humain, en un mot, qui laisse perdre la plus riche partie des engrais de sa ferme, et la meilleure nourriture de ses terres, celui-là doit être, assurément, ou un ignorant, ou un paresseux : c'est un mauvais cultivateur, un mauvais ouvrier, il ne sait pas son métier, ou il veut le mal faire.

D. Quel moyen doit employer le cultivateur pour augmenter la quantité et la richesse de ses fumiers ?

R. Il doit d'abord entourer le tas de fumier d'une rigole, et creuser un grand réservoir où viendra s'écouler tout le purin, le jus du fumier.

Le réservoir doit être bien garni dans l'intérieur avec de la terre glaise, pour empêcher le bon purin de se perdre en pénétrant dans la terre.

Il faut couvrir le réservoir à purin avec de fortes planches, pour que rien ne tombe dedans.

Assitôt que le cultivateur aura fait cette première amélioration, sa richesse et son bonheur commenceront pour lui.

D. Que faut-il faire pour l'emplacement, comment faut-il préparer le tas de fumier et quel soin faut-il en prendre ?

R. L'emplacement du fumier doit être garni de terre glaise. Il faut mettre une couche de terre sèche mêlée d'un peu de ciaux entre chaque couche de fumier, et

terminer le tas par une forte couche de terre, pour recevoir toutes les vapeurs fertilisantes du fumier ; ensuite, on fera des trous sur le fumier avec un piquet de bois, puis on arrosera fortement tout le tas avec le bon purin du grand réservoir.

Par ce moyen, en trois semaines de fermentation, on obtient un fumier deux fois plus riche et qui double toutes les récoltes.

C'est un bon moyen de s'enrichir et qu'il ne faut pas négliger.

D. Quel moyen faut-il employer pour entretenir le grand réservoir toujours plein de bon purin, afin de pouvoir arroser ses fumiers à volonté ?

R. Il faut avoir soin à mesure qu'on retire le purin du réservoir, d'y remettre de l'eau, du fumier frais, de la chaux, du plâtre, du sel, des cendres, de la suie, du fumier de latrine, du fumier de poule, et toutes les boues et excrements qu'on ramasse dans la cour ; tout cela étant bien brassé avec l'eau, donnera un riche purin, qui augmentera beaucoup la richesse des fumiers et des terres.

Les légumes et les racines des arbres fruitiers, arrosés avec ce bon purin, par un temps pluvieux, donnent des profits considérables.

Tous les cultivateurs, tous les jardiniers, maraîchers et fleuristes, devraient avoir un grand réservoir constamment plein de ce riche engrais, ils doubleraient leurs profits.

D. Que faut-il faire pour empêcher l'eau des grandes pluies et des orages d'aller au pied du tas de fumier et se mêler au bon purin du réservoir ?

R. Il faut entourer le tas de fumier et le réservoir à purin d'une forte jetée, afin d'empêcher l'eau d'y approcher ; mais avant tout, il faut y dresser les mauvaises cours, combler les creux, faire des rigoles,

des ruisseaux, pour assainir les cours et les habitations, en creusant le grand réservoir à purin : les débris serviront à dresser la cour ; il faut absolument pour s'enrichir et vivre heureux, avoir une cour sèche, unie et propre ; il faut que la cour et les abords de la maison, des étables, des écuries et porcherie, soient aussi unis, aussi bien empierrés, aussi solide qu'une grande route bien entretenue ; il ne faut plus voir une goutte d'urine sortir des étables, du fumier traîner dans la cour.

C'est encore un moyen assuré de s'enrichir et d'être heureux.

D. Pour arroser les fumiers et les terres avec le purin, cela ne demande-t-il pas trop de peine, de soins et de temps ?

R. Les soins et le temps passés à augmenter et à enrichir les fumiers, en les mêlant avec plusieurs sortes de terres et en les arrosant abondamment avec le riche purin, ont toujours et partout donné aux cultivateurs des profits considérables. On a prouvé qu'il n'y avait pas de travaux en agriculture qui donnaient d'aussi grands bénéfices, et jamais aucun cultivateur ne s'est plaint d'avoir trop travaillé à augmenter la quantité et la richesse de ses fumiers et de ses terres ; tous ceux qui l'ont fait se sont enrichis ; et puis il ne faut pas s'imaginer pouvoir s'enrichir rapidement sans se donner un peu plus de peine.

D. Quels sont les autres moyens d'augmenter les fumiers de la ferme ?

R. Il faut s'occuper de suite de bâtir de grandes latrines, très-commodes, derrière la maison. C'est facile : on plante de grosses branches d'arbres que l'on recouvre de paille. Le maître doit donner la consigne à tous les gens de la ferme d'aller dans ces lieux, afin de ne plus perdre les engrais.

Il faut mettre dans le coin des latrines

un tas de terre sèche, mêlée de cendres, de plâtre et de suie, que l'on répand à mesure sur les matières et les urines, afin d'enlever la mauvaise odeur et d'augmenter encore ce bon engrais-poudrette.

Voilà encore un moyen de s'enrichir.

RECETTES DIVERSES.

Destruction des chenilles, loches, limas, etc.—Moyen d'en préserver les légumes et les salades.

Mélangez ensemble 1 kilog. de sel, 1 kilog. de suie, 1 kilog. de cendre, 1 kilog. de fleur de soufre, 1 kilog. de savon noir et 2 kilog. de plâtre cuit en poudre ; faites de tout cela un mortier en le pétrissant avec de l'eau ; laissez-le bien sécher, réduisez-le en poudre. C'est cette poudre qui chasse et détruit très-bien les chenilles, loches et limas ; il faut la répandre par un temps humide pour qu'elle s'attache aux feuilles des légumes et salades.

Grande conservation du lard.—Moyen de lui donner un goût délicieux.

Lorsque le lard a passé vingt jours seulement dans le sel, on l'accroche dans la maison pour le faire sécher ; quinze jours après on le met dans un baril défoncé d'un bout ; chaque morceau de lard doit être enveloppé dans du bon foin bien sec, de bonne odeur, et fortement foulé ; il ne faut pas que les morceaux se touchent ; puis, bien couvrir le baril. Par ce moyen, le lard prendra un goût excellent et ne deviendra pas rance ; il se conservera des années.

Grande production des œufs pendant l'hiver.—Bonne nourriture des poules.

Il faut écraser des glands de chêne, mélangés avec du blé-noir, de l'orge, de l'avoine, du maïs et beaucoup de graines de

soleil tourne-sol, le tout érasé; y ajouter de la poudre de briques pilées bien menu. Ce mélange, qui est simple et facile à faire, nourrit, chauffe et excite les poules à pondre d'une manière étonnante, même pendant l'hiver.

LE FRANC-PARLEUR

Mercredi, le 24 Mai, 1876.

Avis de l'Administration.

Ceux de nos abonnés qui changent de résidence au 1er Mai, feront bien de nous en avertir quelques jours d'avance, s'ils ne veulent pas subir aucun retard dans l'envoi du journal.

Les adieux de M. David aux lecteurs du "Bien Public."

Pour la seconde fois, M. David fait ses adieux solennels à ses chers abonnés, avec cette différence cependant, qu'aujourd'hui ce n'est plus comme auparavant une affaire de badinage ou de convention, mais bien une raison de nécessité.

« Les circonstances, dit-il, me font un devoir d'accepter, malgré mes répugnances, une situation qui va me forcer de renoncer à la politique. »

Nous respectons ces malheureuses circonstances, et nous comprenons ces répugnances à laisser un champ d'opérations ou l'audace, l'effronterie et la dissimulation peuvent quelquefois suppléer aux bénéfices d'un travail honnête et consciencieux. Voir s'envoler en fumée des rêves carressés depuis longtemps, est de nature à blesser profondément une constitution aussi délicate que celle de M. David.

Aussi, sympathisons-nous de tout cœur avec lui lorsqu'il nous dit d'un ton mélancolique mais soumis: « ce n'est pas là ce que j'avais rêvé, mais dans ce pays les rêves littéraires ou politiques ne tiennent pas devant la réalité. »

Jusqu'à cet endroit l'ancien rédacteur du Bien Public est d'autant plus convenable, qu'il exprime plus sincèrement la vérité de sa position.

Se serait-il accordé le privilège irréconciliable du condamné; celui de protester de l'innocence de ses vues, de son dévouement, de son amour à son pays, de son zèle pour la chose publique, de la constance de ses opinions, de son indépendance de caractère, le tout en termes aussi élogieux que possible à son adresse, que personne, nous en sommes convaincus, n'aurait eu l'indécence de l'interrompre et de troubler ses derniers moments.

Un homme qui disparaît, soit par l'effet de la loi naturelle, ou par celui de la loi civile à des droits exceptionnels de se faire entendre.

Si la foule hoche la tête en signe d'incrédulité, et doute de la sincérité de ses déclarations, elle n'a cependant pas le droit de l'empêcher de dire, pourvu toutefois que son langage soit décent et convenable.

Protester de son innocence est un privilège qui appartient à tout le monde, mais vouloir rejeter sur un corps public quelconque les conséquences des fautes dont un chacun doit seul porter la responsabilité est une licence que rien n'autorise et ne justifie. M. David pouvait très-décemment donner un coup de chapeau à ses connaissances, échanger une vigoureuse poignée de main avec ses amis, et dire à ses lecteurs: vous perdez par votre ingratitude un grand homme et un grand cœur qui ne battait que pour vos intérêts.

Puis ensuite se rendre à Ottawa était chose facile pour lui.

Il avait là de la besogne toute taillée qui l'attendait, et pour récompenser son zèle un joli salaire devait lui faire oublier ses rêves politiques. Qui lui aurait alors gardé rancune quand il avait assez de cœur pour se soumettre à la loi du Créateur qui commande le travail pour soi et les siens.

Mais M. David n'a pas eu le courage de faire l'aveu franc et sincère du motif impérieux qui avait provoqué sa démarche. Pourtant il n'y avait là que rien de très honorable pour le bon citoyen et l'homme de cœur.

Les circonstances qui nous ont fait un devoir d'accepter une situation, ne sont un mystère pour aucun de ceux qui vous connaissent, et personne n'a songé à vous blâmer, mais tous au contraire se sentaient disposés à vous louer.

Pourquoi alors chercher tel que vous l'avez fait, à donner le change sur les véritables raisons majeures qui vous ont forcé d'abandonner la carrière du journalisme?

Est-ce pour satisfaire une dernière fois, des rancunes passées, et laisser distiller quelques gouttes du poison de la haine que vous semblez avoir au fond du cœur? Nous les croyons que trop, malheureusement pour nous.

Au milieu de vos égarements, quelques amis vous étaient restés.

Ils vous plaignaient et allaient même jusqu'à vouloir, dans le trop plein de leur sollicitude à votre égard, exécuter vos écarts de plume et de jugement.

Ils disaient pour atténuer la portée de vos fautes: Nous admettons que la tête est légère, mais le cœur est encore bon.

Et cette consolation les faisait espérer en un avenir meilleur.

Aujourd'hui cette dernière épave leur est brutalement arrachée, par votre sortie furibonde et insensée, contre le clergé et le vénérable évêque de ce diocèse.

Trop orgueilleux pour avouer que la nécessité seule vous forçait à travailler, vous avez voulu payer une dernière fois d'audace, et vider cet encrier aux salutes dans lequel vous avez souvent trempé votre plume.

Vous affublant des guenilles d'un Don César de Bazan, dont vous avez la fanfaronnade sans posséder les parchemins, vous vous êtes grimpé sur le fauteuil éditorial, et là vous avez débité tout d'un trait l'incroyable diatribe qui a orné les colonnes du Bien Public du 16 mai courant.

« Si je suis pauvre, si je suis nécessaire, si enfin j'abandonne la politique, pour une situation, ce sont les derniers mandements de Monseigneur de Montréal, et l'interprétation qui leur ont donné un bon nombre de prêtres que en sont la cause »

Voilà la déclaration de M. David dans toute l'acception du mot, lui qui se targue d'avoir eu plus d'indépendance de caractère dans le cours de sa carrière d'écrivain que de fortune.

On tolère quelquefois la présomption que rien nichant n'autorise, mais quand elle va se nichant dans un avorton, elle ne provoque que le mépris et le dédain. Quoi! Ce serait donc pour le rédacteur seul du Bien Public que Monseigneur de Montréal aurait publié ses derniers mandements!

Nous admettons bien il est vrai que la sollicitude du pasteur peut aller jusque là; mais d'un autre côté, l'on peut raisonnablement supposer que la conservation de tout le troupeau, doit compenser la perte d'une brebis qui s'est volontairement écartée et ne veut plus revenir au bercail.

Que Mgr. de Montréal ait pensé à vous comme au reste de ses ouailles, il n'y a pas de doute à ce sujet; sa tendresse et sa sollicitude de père en sont des preuves inébranlables.

Et quand il a signalé aux fidèles les dangers que leur faisait courir l'erreur subtile du libéralisme, ses sollicitations, ses avis et ses conseils s'adressaient à tous sans restriction. Déférez-vous du libéralisme s'écriait-il; car c'est un poison mortel, une lépre incurable, qui ronge la moelle des os, un reptile venimeux qui se glisse au sein des familles pour y faire des victimes.

Puis laissant le langage figuré, il ajoutait: Eloignez-vous du contact des idées dangereuses que ces ennemis de l'Eglise cherchent à semer dans vos intelligences et dans vos cœurs. Tous les enfants soumis et obéissants se sont alors empressés de suivre les recommandations de ce père affectueux.

Les bons citoyens, les honnêtes gens ont prêté une oreille favorable à la voix de leur Evêque, et il n'est resté à l'écart que quelques malades, et ceux qui dédaignent les enseignements de la prudence ont contracté dans cette compagnie les germes de mort qu'ils leur avait inoculés.

Nous avons cru que vous étiez échappé à la contagion mais malheureusement c'est tout le contraire. Du moins vous nous le dites, et ici il faut vous croire sur parole.

Attaqué d'un mal contagieux et mortel, vous vous récriez aujourd'hui contre l'autorité qui après vous avoir mis en main le remède à vos maux, se voit obligée par votre refus d'user de la prudence accoutumée en ces cas difficiles.

Il vous était facile de vous incliner devant cette parole sage et autorisée.

Vous avez préféré dans votre fol orgueil lever l'étendard de la révolte, et vous moquer de ceux qui avaient reçu mission de vous enseigner, et de vous conduire.

La conséquence a bien été celle de vous forcer à aller mendier une place au gouvernement, mais les causes qui l'ont amenée et produite sont-elles celles que vous avez si lâchement insinuées?

Les mandements de l'évêque de Montréal, les cassiez-vous suivi à la lettre ne produisaient chez vous aucun autre résultat que celui de vous rendre citoyen honnête et bon chrétien.

C'est là tout le mal qu'ils étaient destinés à vous faire.

Votre ambition désordonnée, votre célèbre indépendance de caractère, votre amour propre, en ont changé le cours bienfaisant. C'est pour avoir voulu rester ce que vous étiez et ne pas devenir ce que vous auriez dû être, que vous êtes tombé.

Seul cause de votre chute, vous pouvez dès maintenant tout à votre aise vous frapper la poitrine.

De coupable il n'y a que vous, et l'on ne pourra jamais professer trop d'admiration pour la main charitable et chrétienne qui a cherché à nous retirer sur le bord du précipice.

La suite de ces adieux fait voir que ce sacrifice généreux a été accompli en pure perte.

Rendre le vénérable Evêque de Montréal et son digne clergé responsable de vos infortunes et de vos misères n'aurait pas complété vos villanies.

Le mensonge ne vous suffisant plus, vous avez eu recours à l'insulte.

Ces mandements de Mgr. de Montréal vous les trouvez incroyables, et suivant vous, ils ont lâché la bride aux préjugés, encouragé la mauvaise foi et excité un certain nombre de prêtres qui avaient besoin d'être retenus.

De pareilles lignes ne se commentent pas.

Elles ne sont que le corollaire obligé des propositions impies de la trop célèbre école voltairienne et libérale.

Ce n'est pas la première fois que les vilains de la rue cherchaient à couvrir de boue les actes épiscopaux.

La main qui la lançait s'est desséchée une fois, et plus d'un malheureux est allé expier en exil, ou dans un asile, les tristes conséquences de leurs actes insensés et criminels.

Prenez garde, M. David, l'autorité que vous avez insultée et ridiculisée, ne vous répondrait-elle que par le pardon et la prière, qu'il en est cependant une autre qui pourrait bien châtier votre insolence et venger ceux qui sont les dépositaires de ses enseignements.

Tenez-vous le pour dit: On n'insulte jamais impunément un évêque, fut-il représentable, à plus forte raison quand il ne l'est pas, et qu'il s'appelle Mgr. de Montréal. Après avoir régenté l'évêque vous pouvez, sans trop aggraver votre péché, régenter à son tour le clergé.

Si le premier pasteur du diocèse, était arbitraire dans ses jugements, partial dans ses décisions, partisan au besoin suivant que vous le dites, le clergé qui recevait ses enseignements, suivait ses ordonnances, devait tout naturellement participer aux fautes de celui qui l'enseignait et auquel il obéissait.

Admi n'avez-vous guère ménagé, lui prodiguant les insultes et les injures que vous aviez crachées à la figure du maître.

Sous un certain rapport vous êtes allés même un peu plus loin en disant: « Chaque fois que vous avez voulu être d'accord avec votre conscience, vous vous êtes trouvé en désaccord avec le clergé, qui sans aucun doute ne pouvait être d'accord avec sa conscience. »

Mais entre votre conscience et celle du clergé il peut y avoir, et de fait il existe, une différence considérable, en ce sens que la vôtre se forme sur le principe protestant du libre arbitre, et que la leur se modèle sur les principes immuables de la vérité catholique.

Après avoir déversé votre bile sur ce clergé qui vous a donné cette instruction dont vous faites en ce moment un si triste usage, vous vous constituez son censeur et son conseiller.

Ayant éliminé l'évêque, vous prenez sa place.

Ce bon clergé, s'il l'eut voulu, avait pourtant un rôle facile à jouer en ce pays, dites-vous M. David.

« Protégé par la loi plus qu'il ne l'est dans aucun pays, environné du respect et de la confiance universelle, l'intérêt de la religion et du pays lui commande de conserver son influence. »

« Le clergé devrait être convaincu que dans un pays comme le nôtre il ne peut continuer l'œuvre glorieuse de la propagation de la religion catholique qu'en imitant le dévouement, l'esprit de charité et de conciliation de ceux qui ont planté sur le sol et fécondé de leur sang l'arbre sacré de la foi. »

« Il devrait comprendre qu'il n'y a pas de raison de provoquer des discussions et des luttes qui ne peuvent avoir d'autres résultats que de diminuer parmi les protestants et les catholiques l'influence et le respect dont il a tant besoin pour faire le bien. »

« Comment a-t-il pu, dans un pays comme le nôtre, sous un gouvernement constitutionnel, violer sans raison la liberté d'action si nécessaire au bon fonctionnement de notre constitution et considérer comme des ennemis de l'Eglise des hommes reconnus par leur dévouement envers la religion et la patrie. »

« Ne sait-il pas que sa conduite imprudente donne des armes à ceux qui prétendent que les prêtres sont les ennemis du progrès et de la liberté politique. »

Voilà les dangers que signale dans sa sollicitude pour le clergé le fameux rédacteur du Bien Public.

Nous les résumons en deux mots.

Le clergé pour être heureux, respecté fort et puissant n'a qu'à se prêter aux exigences et aux empiétements de l'Etat, user de conciliation et de charité envers l'erreur, ne pas prendre la part de la vérité dans toutes les discussions où elle est attaquée, et enfin enlever ses sympathies au parti conservateur pour les accorder aux parti des purs, des immaculés et des catholiques libéraux.

Si cette réforme n'est pas opérée, gare à

vous, Messieurs les curés. L'hydro de la révolution se dresse à deux pas de vous avec ces cents têtes.

M. David nous l'annonce en ces termes: « Quand on aura chassé de la politique tous les hommes modérés (comme lui) quand on aura créée la conviction que la conciliation est mutilée qu'arrivera-t-il? »

Et après le point un moment de suspension dont profite l'écrivain pour dire, qu'il espère que les réformistes ne se laisseront pas emporter par l'irritation qui est pourtant bien et dâment provoquée.

Pourtant il espère que cela n'arrivera pas, car il compte encore sur le patriotisme et le clergé pour nous sauver.

Quand on a eu assez de courage pour lire cette diatribe sans nom, contre tout ce que l'on a appris depuis notre enfance à respecter et à vénérer, il ne nous reste plus qu'à nous demander si l'auteur de cet écrit est bien dans son bon sens et n'est pas sous l'empire de l'hallucination la plus étrange et la plus inconcevable.

Pour l'honneur de son nom et celui de sa famille, la charité nous fournit de prime abord cette supposition.

Journaillier par malheur de toutes ses facultés intellectuelles, que nous plaindrions sincèrement ce malheureux qui vient d'imprimer à sa réputation en caractères ineffaçables le sceau de la honte et de la réprobation générale. S'il n'a acheté sa situation qu'au prix de son propre déshonneur, ses maîtres ne peuvent lui reprocher d'avoir marchandé sur cette condition. Il laisse la vie publique avec le titre d'insulteur de son évêque et du clergé inscrit sur son parchemin d'écrivain.

Si ces considérations sont de quelque poids auprès des gouvernants, il augmentera vite dans l'échelle de la beauréauration. Aucun dans son parti n'a eu son dévouement, et les éloges de l'Evénement et du National, lui reviennent de plein droit. Puisqu'il s'est retiré de la scène avec la consolation d'avoir toujours dit ce qu'il pensait, il ne trouvera pas mauvais que nous usions du même privilège.

Et en l'abandonnant au sort d'ilotte dont il a endossé si généreusement la livrée, nous lui dirons que, s'il est honorable de chercher à gagner le pain de sa famille, il est souverainement humiliant et douloureux de l'acheter au prix des injures des insultes et des bassesses de cœur et d'esprit.

NÉCROLOGIE.

Samadi soir, vers les six heures, s'éteignait doucement, presque sans secousse, une existence chère à bien des cœurs.

Ce n'était pas la vieillesse avec ses affections et ses infirmités qui avaient usé cette constitution frêle et délicate. Plante exotique, le climat de ce pays, dans sa rudesse, l'avait, dès sa naissance, brutalement courbée vers la terre. Un moment les rayons du soleil avaient semblé ranimer sa fraîcheur et donner des espérances à ceux qui l'avaient si soigneusement placée en terre. Mais les frimas de l'hiver et les fraîcheurs du printemps avaient désillusionné les plus incrédules, et la mort, accompagnée de ses tristesses et de ses douleurs l'avait déjà marqué du doigt. Quelques douces en plus auraient peut-être prolongé ces jours, sans cependant la sauver.

Aussi sa fin n'était plus qu'une question de temps, la science et la finance ayant déclaré le cas inguérissable, il ne restait plus aux parents qu'à recueillir religieusement son dernier soupir. Ce moment fatal ne s'est pas fait longtemps attendre, car le 20 mai, au soir, elle expirait au milieu des pleurs de sa famille éplorée.

Le certificat du médecin qui l'avait assisté à ses derniers moments, comportait que la mort avait été causée par une fièvre lente compliquée d'une débilité générale et universelle.

L'enfant, car c'en était un, et l'on nous pardonnera sans doute notre licence politique si nous ayons cru le comparer à une plante frêle et délicate, n'était âgé que de 2 ans et 26 jours.

S'il est douloureux pour les parents de se voir enlever au début de la vie, celui sur lequel l'on fondait de si belles espérances et qui promettait tant, il reste du moins à des cœurs chrétiens la consolation d'un monde meilleur que celui qu'il vient de quitter, et dont il n'avait connu que les jouissances sans en goûter les amertumes. Pauvre petit! s'il n'a pas compris l'ingratitude de celui qui avait promis de ne jamais l'abandonner, et qui, pressentant sa fin, l'avait lâchement quitté, en revanche ses yeux ont pu reconnaître plusieurs figures amies qui lui ont prodigué les derniers soins.

Lorsqu'il ne fut plus, des cris retentirent dans les appartements où il était né, et l'on vit, spectacle inouï dans ce pays, la douleur se manifester sous une forme étrange.

Rangés sur deux rangs, les serviteurs de la maison semblaient attendre un mot d'ordre. Tout-à-coup, deux d'entre eux s'étant emparés des formes délicates du pauvre défunt, sur le signal d'un chef, le

cortège se mit en marche, entonnant des chants lugubres adaptés à la circonstance.

Rendu en un certain endroit, le convoi s'était subitement arrêté, et les deux porteurs avaient brutalement déposé, dans une boîte faite tout exprès pour lui, les restes mortels de ce cher enfant.

Une voix tonnante fit entendre alors le chant solennel du Libera. A un signal convenu la boîte se mit à descendre, et pendant cette opération, tout le chœur des assistants subitement pris d'un accès d'idiotisme, se mit à exécuter une danse macabre aux sons criards d'un orgue de Barbarie, qui devant jouer pour l'occasion, la marche de Saül, avait jugé à propos de donner le "Yankee Doodle," de l'oncle Sam.

Les sauvages de la Guinée ont cette manière d'exprimer leur douleur, mais nous ne savions pas encore qu'ils avaient des imitateurs dans notre pays.

Cette saturnale, toute odieuse qu'elle était, devait disparaître devant un dernier acte de froide cruauté et qui n'a pas de nom. Si c'est l'indice d'un cœur dur que de rire en face de la mort, comment qualifier la conduite de ceux qui ajoutent à la dérision la mutilation des restes inanimés d'un être qui leur était cher. Par une négligence prévue la barre qui servait à régler la forme du petit dans la boîte, avait été mal ajustée, et pendant la descente l'on entendit tout-à-coup, un bruit formidable auquel succéda un silence prolongé. Quelques personnes coururent immédiatement à l'endroit d'où provenait ce bruit étrange, et là ils aperçurent chose incroyable, la forme inanimée, toute disloquée gigantesque sur le plancher. La tête avait été violemment séparée du corps et les membres ne tenaient plus au tronçon que par des lambeaux.

Cette vue, loin d'inspirer la stupeur et la commiseration, n'attira sur les lèvres des assistants qu'un rire infâme.

L'un d'eux poussa le cynisme plus loin, car on lui entendit répéter à haute voix ces paroles: Du néant il était sorti, au néant il est retourné.

Mort sans baptême et en protestant, il n'était pas digne de la sépulture ecclésiastique.

Tel fut l'éloge funèbre court mais caractéristique que fit du défunt Bien Public, le premier prêtre de son établissement, vers les six heures du soir, le 20 mai du courant, sur la grande rue St. Jacques, en notre bonne ville de Montréal.

COMMUNICATION.

Monsieur le Rédacteur,

Veuillez insérer dans les colonnes de votre intéressant journal une certaine démonstration qui eut lieu à St. Eugène, Ont., le 5 Mai dernier, à l'occasion du départ du Dr. C. Ethier, qui accepte l'invitation de ses amis du Comté des Deux-Montagnes, pour aller s'établir à Ste. Scholastique, en remplacement du Dr. H. Lemery, qui laisse cette dernière place.

Quoique ce départ fut inattendu et que la nouvelle n'en fut pas encore généralement répandue, cependant les habitants de St. Eugène, qui savent faire les choses, ne se trouvèrent pas pris au dépourvu et bientôt ils purent former un cercle nombreux des amis du Docteur qu'ils allèrent trouver à sa résidence, et où A. Routhier, Ecr., lui lut l'adresse suivante:

« A. CALIXTE, ETHIER, ECR., M. D. »

« A l'occasion de votre départ de St. Eugène, permettez à vos amis, ici réunis, d'exprimer une partie de ce que cette séparation aura de pénible pour eux qui ont eu l'avantage de disposer à leur bénéfice de l'expérience que vous avez acquise dans la médecine. Oui, Monsieur, sans arrière pensée, nous croyons que vous avez, par vos connaissances profondes, fermé la tombe déjà entrouverte, à beaucoup d'entre nous dans cette paroisse, car à moi-même même on vous arrivait ici, il s'est présenté des cas graves de Meningite Cerebro-Spinale qui n'étaient connus d'aucun alors dans cette paroisse. Grâce à Dieu et à votre science ces personnes ont recouvrées la santé. Nous passerons sous silence bien d'autres cas difficiles où vous avez parfaitement réussi, et nous nous contenterons de mentionner plus spécialement celui arrivé dans ces derniers temps par la guérison presque miraculeuse de Mr. Basile Clairmont. C'est dans cette cure que votre grande expérience et votre science profonde en Médecine se sont révélées à un degré éminent. Vous avez, on ne peut mieux, accompli cette tâche difficile du Médecin à la Campagne, et vous vous êtes aussi fait une réputation méritée, en servant promptement vos clients. Nous avions en vous le bon Avocat, qui ne proude pas une mauvaise cause en main, car vous avez prévenu loyalement ceux d'entre vos patients pour lesquels la science Médicale était inefficace, et les faits sont là pour prouver que vous avez eu raison, car de fortes sommes ont été inutilement dépensées pour faire venir de l'étranger une science qui n'existait pas. Maintenant que nous reconnaissons

en vous ces qualités il nous est impossible de vous laisser partir sans vous en témoigner notre reconnaissance, en vous félicitant sur tout ce qui est énuméré ci-haut. Bien plus, nous avons toujours trouvé en vous un compatriote dévoué, un homme de lettres qui nous a si bien représenté à l'écart de Sa Grandeur Mgr. Duhamel, et en maintes occasions nous n'avons jamais compté en vain sur vous, vous trouvant toujours prêt à faire les plus grands sacrifices pour toutes les causes que nous entretenions et dès que la victoire tournait de notre côté, c'est encore vous qui se chargeait de la proclamer. C'est la force des circonstances qui vous fait laisser cette place, ce n'est pas que vous manquiez d'amis et de support, car nous ne pouvons croire qu'il en soit ainsi avec les dispositions qui vous animent, mais c'est, que pressé et sollicité par des personnes influentes et des amis nombreux et autres qui, certainement savaient qu'ils nous trahissaient, ont réussi à vous décider à aller fixer votre demeure au milieu d'eux. Puisqu'il le faut, c'est cruel; mais puisqu'il en est ainsi décidé, veuillez, mon cher Monsieur, accepter nos meilleurs souhaits de bonheur et de prospérité, pour vous et votre famille.

« Et veuillez recevoir ce léger cadeau qui vous fera agréer ces quelques paroles avec un nouveau cahet de sincérité, et aussi, Monsieur, veuillez croire, qu'en dehors de ce cercle d'amis ici réunis, vous en comptez de nombreux encore, qui n'ont pu prendre part à cette démonstration.

« Daignez nous croire avec la plus haute considération.

VOS DÉVOUÉS AMIS. »

Après la lecture de cette adresse le Dr. Ethier y répondit en termes très-appropriés, en toucha les principaux points et quant aux passages qui faisaient son éloge il sut montrer cette modestie qui le caractérise si bien et qui lui a toujours valu des compliments mérités.

Mr. Ethier ne put dissimuler la joie qu'il ressentait, mais cette joie n'était pas pour lui sans mélange. Comment dit-il, avec un souvenir si précieux, ne point me ressouvenir de mes amis de St. Eugène, à une génération de distance s'il m'est donné de la voir; si je quitte cette place c'est que les circonstances s'y prêtent et je suis fier de n'y laisser non-seulement aucun ennemi mais de plus un cercle d'amis nombreux.

Mr. et Mme Ethier surent, en cette circonstance comme en toute autre, avec leur politesse exquise, faire passer une soirée agréable à tous les amis, et chacun put s'en retourner satisfait de la manière dont les choses se sont faites. Tous en gardent longtemps le souvenir.

UN AMI.

Note Musicale.

Henri Kowalski vient décidément à Montréal vers le 8 ou le 9 juin, accompagné de deux cantatrices bien connues, d'un violoniste remarquable, d'un chanteur et d'un pianiste accompagnateur.

H. Kowalski est le célèbre pianiste français qui vint au Canada il y a 5 ou 6 ans et y fit si bonne impression.

Compositeur distingué, ses œuvres sont jouées partout et plaisent à ceux qui les écoutent comme à ceux qui les exécutent.

Le succès des concerts de M. Kowalski ne fait aucun doute pour personne.

De Tout et Partout.

—L'Union Typographique a élu M. Patrick T. Hughes, comme devant la représenter à la Convention Typographique Internationale qui se tiendra à Philadelphie, le 3 Juillet prochain, à l'occasion du Centenaire.

SOCIÉTÉ DE COLONISATION pour venir en aide aux Canadiens-Français émigrants à Manitoba. — L'assemblée qui avait été annoncée pour mercredi, le 24 courant, est remise à vendredi, le 26, et se tiendra à la maison des Révérends Pères Oblats, rue Visitation, à 7 heures et demi du soir. Les amis de cet œuvre sont priés de s'y rendre en aussi grand nombre que possible.

Par ordre: J. DESROSIERS, Sec. pro tem.

—Vendredi soir, vers 6 heures, un jeune enfant de 4 ans, fils de M. Barry, avocat, a été érasé au coin des rues St. David et St. Joseph, par un cheval que menait avec une vitesse effrénée un jeune homme du nom de George Wilson.

Le pauvre enfant fut immédiatement transporté à la demeure de son père, où les Drs. Archambault et McCallum lui donnèrent leurs soins, et ils furent dans la nécessité de lui couper le mollet de la jambe droite.

L'auteur de ce déplorable accident a été arrêté et acquité par le Recorder.

—Les Commissaires du chemin de fer de Montréal, Ottawa et Occidental ont notifié MM. Hogan et Beaufort de nommer leurs arbitres. M. D. Masson a été choisi par le gouvernement, et MM. Hogan et Beaufort ont nommé M. Joseph Barsalou.

—On lit dans le Journal des Trois-Rivières :

Un ingénieur civil employé aux travaux du cadastre est allé, jeudi dernier, faire des arpentages dans St. Elie de Caxton. A sa grande surprise, il a trouvé tellement de neige dans les bois qu'il a dû se servir de raquettes pour terminer ses opérations. Sur les petits lacs la glace a encore quatre pouces d'épaisseur.

—Sous le titre : Centenaire de St. Hyacinthe en 1877, nous lisons dans le Courrier de St. Hyacinthe :

L'idée qui a été émise de célébrer le centième anniversaire de la fondation de St. Hyacinthe est en voie de recevoir sa complète réalisation.

Sa Grandeur Mgr. Moreau ayant daigné se mettre à la tête du mouvement, conviait dimanche soir les citoyens de la ville et de la paroisse de St. Hyacinthe à une grande assemblée qui se tint dans la cathédrale.

Le but de cette réunion était de former un comité d'organisation.

Une foule considérable se pressait dans la cathédrale, et dans le chœur avaient été mis des sièges pour les membres du clergé.

Mgr. Moreau ouvrit la séance par quelques mots d'explication sur le but de l'assemblée et les motifs qui l'avaient engagé à demander aux paroissiens de s'organiser dès maintenant pour célébrer avec la plus grande pompe le premier centenaire de St. Hyacinthe et même d'élever, s'il était possible, un monument à la mémoire de messire Antoine Girouard, fondateur du collège et pour bien dire de la ville.

M. G. V. Raymond, sur la demande de Mgr. Moreau, prit la parole et dit que, comme supérieur du Séminaire, il ne pouvait que donner sa plus entière coopération à l'organisation de la fête et à tout ce qui pourrait honorer la mémoire de l'illustre fondateur de la maison qu'il dirige.

Le Révérend M. Elphège Gravel, curé de Balford, qui avait été spécialement invité à parler en cette circonstance, prononça un discours éloquent sur St. Hyacinthe. Il fit connaître ce qu'était cette ville, il y a 100 ans, et parla, en termes sympathiques, de la belle carrière de M. Girouard. Il rappela les œuvres que cet homme de bien avait fondées et exhorta la population à faire des efforts pour ériger un monument à la mémoire du vénéré bienfaiteur de notre ville. Il cita aussi les noms de ceux qui, comme MM. Delorme, Dénéchaux, Debartzch, Jean Dessaulles, l'avaient si puissamment aidé à accomplir ses dessein.

L'orateur fut vivement applaudi. Après quelques mois de M. de La Bruère sur l'origine de St. Hyacinthe et le support que les citoyens devaient apporter au succès de la fête, Mgr. Moreau suggéra à l'assemblée les noms des messieurs qui devaient former le comité d'organisation dont Sa Grandeur acceptait la présidence.

Six personnes furent choisies dont trois de la ville, M. le Maire Dessaulles, M. Baehant, M.P.P., et M. Louis Côté, président de l'Union St. Joseph, et trois de la paroisse, M. L. Delorme, M. P. M. François A. Girouard et M. Boucher de La Bruère.

Nous avons les plus fortes espérances que le plan suggéré réussira et qu'en prenant occasion de l'époque du centenaire pour ériger un monument à messire Girouard, St. Hyacinthe sera non-seulement le témoin d'une grande fête, mais donnera un bel exemple aux autres villes du pays. Elle fera un acte de reconnaissance envers un grand citoyen.

—On lit dans le Courrier des Etats-Unis :

Un steamer de la ligne Anchor partira le 3 juin de Gènes avec 180 Italiens qui se proposent de visiter Philadelphie, puis d'aller à San-Francisco, d'où ils reviendront en s'arrêtant aux endroits les plus intéressants le long de la route. Ils termineront leur voyage en Amérique par une visite au Canada. L'excursion a été organisée par le colonel Rupetti, de Venise, qui fera fonctions de guide.

Le steamer Abyssinia, attendu à New-York vers le 24 de ce mois, amènera vingt trois dames et messieurs anglais et français qui ont l'intention d'aller ensemble jusqu'à St. Louis et de revenir par Chicago et le Canada.

—Le Times de Londres a reçu des Indes orientales une lettre sur les travaux des soi-disant missionnaires du protestantisme. Le correspondant a laissé tombé de sa plume un passage qu'il est bon de signaler. Je crains bien, dit-il, que beaucoup de vos lecteurs ne soient point charmés d'apprendre que, pour ce qui est du dévouement calme et résolu, les catholiques romains peuvent mettre au défi tous leurs rivaux. Je me rends de temps en temps au collège de Saint-François-Xavier, tenu par les Jésuites. Ces prêtres-là travaillent sans cesse et se livrent à toutes sortes de besogne. Parmi eux j'ai trouvé un Napolitain, fils de très-bonne maison.

Vous rappelez-vous, me dit-il, vos plaisanteries de l'autre jour, sur le célibat du clergé catholique ? Eh bien ! voyez cette maison qui est là-bas. Je viens d'y passer

vingt-six heures auprès d'un malade atteint d'une fièvre très-contagieuse, qui l'a emporté. Si j'avais été marié, je vous l'assure, je ne serais jamais entré là.

Que répondre à de tels actes ? Il faut s'incliner respectueusement devant un pareil courage et admirer cet esprit de sacrifice auquel le commun des mortels n'entend absolument rien.

—Les dernières dépêches de la Havane indiquent un redoublement d'activité de la part des insurgés. Dans la juridiction de Santi-Espiritu, une de leurs bandes a attaqué et capturé un convoi de marchandises appartenant au commerce et de rations destinées à l'armée. L'officier commandant l'escorte a été tué. Une autre bande, forte de 500 hommes, a capturé un convoi de vingt-trois fourgons.

—La préparation de Vin de Quinine annoncée dans nos colonnes est un article possédant un mérite inappréciable comme un tonique fortifiant pour les personnes débiles et spécialement pour celles qui souffrent du frisson et de la fièvre. Pour celles-là, elle est prescrite par les médecins du Canada. MM. Kenneth, Campbell & Cie., pharmaciens en gros et propriétaires du Medical Hall, Montréal, sont les seuls qui aient la propriété du Vin de Quinine pur.

Ils sont aussi propriétaires de la Royal Food ou Aliment Royal pour les enfants, et de la pure Huile de Foie de Morue de Campbell. Cet établissement est un des plus anciens et des plus honorables de la puissance voisine, ayant été fondé depuis au-delà d'un demi-siècle. Leur nom dans ce pays est une garantie reconnue de la supériorité des articles variés qui sortent de leur fabrique. Ils les offrent au public américain avec la plus entière confiance que leur excellence intrinsèque sera leur meilleure recommandation. George C. Gouldwin & Cie., sont les agents en gros pour les produits de cette maison.

—BIBLIOGRAPHIE. Mois du Sacré-Cœur de Jésus par A. A. D. G. 1 vol., vol. in-32, de 284 pages ; cartonné, 25 centimes. J. B. ROLLAND ET FILS, Editeurs.

Voilà une édition canadienne d'un livre destiné à nos personnes pieuses qui, animées d'une sainte dévotion envers le Sacré-Cœur de Jésus, sont dans l'usage de sanctifier d'une manière spéciale le mois de Juin, pendant lequel on célèbre la fête ; il contient pour chaque jour une courte réflexion, une oraison jaculatoire, et l'on a ajouté à cette édition une visite au St. Sacrement pour chaque jour du mois, les prières de la Messe, etc. Le succès immense et toujours croissant de cet ouvrage est une preuve incontestable de son mérite et nous engageons les personnes qui n'ont pas encore cet ouvrage à se le procurer chez messieurs J. B. Rolland et fils.

Le VIN DE QUININE est une préparation médicale qui jouit aujourd'hui d'une réputation justement méritée. Comme tonique fortifiant pour les personnes débiles et souffrant du frisson et des accès de fièvres, il possède un mérite inappréciable. Des milliers de certificats attestent d'une manière indubitable ses propriétés bienfaisantes et curatives.

C'est un spécifique devenu à bon droit populaire contre la perte de l'appétit, les faiblesses générales du système, la débilité de l'esprit, les indigestions, les lassitudes et tous les désordres que l'on remarque chez les tempéraments délicats et surtout à ces secousses si dangereuses qu'ébranlent et détruisent le système nerveux. Si vous désirez obtenir ces bienfaisants résultats, achetez sans plus tarder le célèbre Vin de Quinine de la maison Devins & Bolton, à Montréal, Rue Notre-Dame, près le Palais de Justice.

—On lit dans le Courrier des Etats-Unis :

Le plus grand ennemi des rhumes, des bronchites, des toux opiniâtres et de l'asthme, est sans contredit le sirop de gomme d'épinette composé, des Sœurs de la Providence.

Un des progrès les plus utiles de l'art médical est assurément le Sirop de gomme d'épinette, composé préparé par les Sœurs de la Providence, parcequ'il guérit radicalement les rhumes, les bronchites, les toux opiniâtres et l'asthme, etc.

—On lit dans le Courrier des Etats-Unis :

Un steamer de la ligne Anchor partira le 3 juin de Gènes avec 180 Italiens qui se proposent de visiter Philadelphie, puis d'aller à San-Francisco, d'où ils reviendront en s'arrêtant aux endroits les plus intéressants le long de la route. Ils termineront leur voyage en Amérique par une visite au Canada. L'excursion a été organisée par le colonel Rupetti, de Venise, qui fera fonctions de guide.

Le steamer Abyssinia, attendu à New-York vers le 24 de ce mois, amènera vingt trois dames et messieurs anglais et français qui ont l'intention d'aller ensemble jusqu'à St. Louis et de revenir par Chicago et le Canada.

—Le Times de Londres a reçu des Indes orientales une lettre sur les travaux des soi-disant missionnaires du protestantisme. Le correspondant a laissé tombé de sa plume un passage qu'il est bon de signaler. Je crains bien, dit-il, que beaucoup de vos lecteurs ne soient point charmés d'apprendre que, pour ce qui est du dévouement calme et résolu, les catholiques romains peuvent mettre au défi tous leurs rivaux. Je me rends de temps en temps au collège de Saint-François-Xavier, tenu par les Jésuites. Ces prêtres-là travaillent sans cesse et se livrent à toutes sortes de besogne. Parmi eux j'ai trouvé un Napolitain, fils de très-bonne maison.

Vous rappelez-vous, me dit-il, vos plaisanteries de l'autre jour, sur le célibat du clergé catholique ? Eh bien ! voyez cette maison qui est là-bas. Je viens d'y passer

—On lit dans le Journal des Trois-Rivières :

Un ingénieur civil employé aux travaux du cadastre est allé, jeudi dernier, faire des arpentages dans St. Elie de Caxton. A sa grande surprise, il a trouvé tellement de neige dans les bois qu'il a dû se servir de raquettes pour terminer ses opérations. Sur les petits lacs la glace a encore quatre pouces d'épaisseur.

—Sous le titre : Centenaire de St. Hyacinthe en 1877, nous lisons dans le Courrier de St. Hyacinthe :

L'idée qui a été émise de célébrer le centième anniversaire de la fondation de St. Hyacinthe est en voie de recevoir sa complète réalisation.

ANNONCES  
AVIS  
AUX  
ENTREPRENEURS.

DES soumissions cachetées, adressées au soussigné, seront reçues à ce Bureau

Jusqu'au 25 du courant inclusivement, pour la confection et la pose de portes et de volets de fer à la maison connue sous le nom de magasin militaire, rue Ste. Anne, Québec.

Les devis de l'ouvrage sera visible à ce Bureau, tous les jours entre 10 h. A.M. et 4 h. P.M. Les soumissions devront être endossées :

« Soumission pour portes et volets de fer »

Le département ne sera pas tenu d'accepter la plus basse, ni aucune des soumissions.

Par ordre, S. LESAGE, Asst.-Commissaire.

Dépt. de l'Agriculture et des Travaux Publics, Québec, 11 Mai 1876.

N. B.—Pas de reproduction sans un ordre spécial par écrit.

HOURRAH  
POUR LE  
CENTENAIRE!  
Exposition Universelle  
DE  
1876  
Centième Anniversaire de l'Indépendance Américaine.

BILLETS DE VOYAGE  
POUR  
PHILADELPHIE  
Aller et Retour  
POUR \$22.00 SEULEMENT  
(Argent Américain ou son équivalent)

Choix de 15 Routes différentes  
AU  
Bureau de la Compagnie de Chemin de Fer  
VERMONT CENTRAL

COMMENCANT le 1er MAI  
et durant jusqu'au 1er Novembre, 1876.  
Les Billets sont bons pour 30 jours.

Jusqu'à ce que les avantages ci-dessus prennent effet à leur date indiquée, cette ligne offre au public les

Taux Réduits suivants :  
A New York et Retour - - \$20.00  
A Philadelphie et Retour - - \$25.00  
(Argent américain ou l'équivalent)

BILLETS BONS POUR 30 JOURS.  
Choix des Routes.

On peut se procurer d'avance, au bureau de la Compagnie, des billets de chemins de fer. Toutes informations au sujet du contenu de cette annonce, vous seront cordialement données si vous n'oubliez pas de vous adresser au

136 Rue St. Jacques  
MONTREAL.  
F. PICARD, Agent des Billets.

W. CUMMINGS, Agent General des Passagers.

Vente par autorité de Justice

Le CINQ Juin prochain, à DIX heures de l'avant-midi, sur les lieux, sera vendu par encan public au plus haut et dernier enchérisseur, l'immeuble suivant, savoir :

Un terrain ou emplacement situé dans la cité de Montréal, dans le quartier Ste. Marie, sur la Rue Lafontaine, contenant quarante pieds de front par quatre-vingt-deux de profondeur, plus ou moins, et étant connu sous le numéro officiel neuf cent trente-six (936) sur le Plan du dit Quartier et au livre de renvoi y correspondant, avec une maison et autres bâties dessus érigées.

Les conditions de la vente seront connues le jour de la vente ou avant en s'adressant au notaire soussigné No. 347, Rue Ontario.

J. E. CODERRE.  
Montréal, 16 Mai 1876.

—On lit dans le Courrier des Etats-Unis :

Un steamer de la ligne Anchor partira le 3 juin de Gènes avec 180 Italiens qui se proposent de visiter Philadelphie, puis d'aller à San-Francisco, d'où ils reviendront en s'arrêtant aux endroits les plus intéressants le long de la route. Ils termineront leur voyage en Amérique par une visite au Canada. L'excursion a été organisée par le colonel Rupetti, de Venise, qui fera fonctions de guide.

Le steamer Abyssinia, attendu à New-York vers le 24 de ce mois, amènera vingt trois dames et messieurs anglais et français qui ont l'intention d'aller ensemble jusqu'à St. Louis et de revenir par Chicago et le Canada.

CÉLÈBRE  
CORDIAL CARMINATIF



CONTRA LA  
Douleur de la Dentition des Enfants,  
Diarrhée Dysenterie, Convulsions,  
Perte de Sommeil, et  
toutes les maladies nerveuses auxquelles les  
enfants sont sujets.

Il est doux pour l'enfant et donne le repos à la mère. Il est facile à administrer et sûr dans ses effets. Il ne dérange pas la santé de l'enfant. Son usage rend les enfants forts et robustes. L'opium force le sommeil mais le Cordial produit un sommeil naturel.

AVIS.—Soyez sur vos gardes contre le vendeur qui prétend avoir une préparation aussi efficace ; s'il ne l'a pas, allez ailleurs ou envoyez directement chez nous.

Préparé seulement par  
DEVINS & BOLTON  
Pharmaciens

Voisins du Palais de Justice, Montréal.  
En vente chez tous les Pharmaciens, et chez J. Hudon & Cie.; T. Tiffin & Cie.; John Elliott; Guicher & Tellmeier; Sénécal, Cadieux & Cie.; Villeneuve & Lavallée; P. Joly & Cie. et J. T. Lefebvre.

MÈRE'S  
SAUVE VOS ENFANTS!

Le remède le plus efficace pour la destruction des Vers qui sont encore communs est

LES PASTILLES À VERS  
VEGETALES DE DEVINS

Admises et recommandées par la Faculté Médicale comme spécifique pour tous les cas de vers intestinaux.

ON N'AURA PLUS DE CHEVEUX GRIS.



RENOVATEUR PARISIEN  
DE JUBIN

Article de Toilette indispensable pour la jeunesse pourvue de cheveux gris.

Cette excellente Préparation ramène les cheveux gris à leur couleur naturelle et en conserve la beauté; entretient la tige propre et fraîche; donne aux cheveux un lustre et un parfum très-agréables; empêche et détruit les pellicules; ne gêne pas la peau ni la couleur la plus délicate; arrête certainement les cheveux de tomber d'un jour à l'autre, et donne une satisfaction complète à tous ceux qui s'en servent, étant même chez tout autre Préparation de ce genre, car son usage on peut se dispenser d'huile ou de cosmétique.

En vente chez tous les Pharmaciens en grande bouteille de 50 cts., ou six petites bouteilles pour \$2.50. Entrepôt Général, à Montréal, chez

DEVINS & BOLTON,  
Pharmaciens,  
Voisins du Palais de Justice.

Et chez Lyman, Clark & Co., Kerry, Watson & Co., Campbell & Co., W. & D. Yelle, H. R. Gray, Picault & Co., et H. E. McGee, Montréal.

EAU MINÉRALE NATURELLE  
VICHY

Sources de l'Etat. — Applications en médecine : GRANDE-GRILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgements du foie et de la rate, obstructions vésicales, calculs biliaires, etc. PETITE-GRILLE. — Affections des voies digestives, pesanteur d'estomac, digestion difficile, insappétence, gastrite, dyspepsie.

CELESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaux, goutte, diabète, albuminurie. HAUTE-GRILLE. — Prescrite comme l'Eau des Célestins. Administration de la Compagnie concessionnaire : PARIS, 22, boulevard Montmartre.

EXIGER  
le NOM de la SOURCE sur la capsule.

AVIS.—Nous avons nommé MM. Devins & Bolton de Montréal nos seuls Agents pour le vente des Eaux de Vichy au Canada, le public peut donc être assuré qu'on pourra lui fournir constamment les véritables et purs des Sources de Vichy à \$1.00 la douzaine.

ACTE DE FAILLITE DE 1869.  
Province de Québec, District de Montréal.

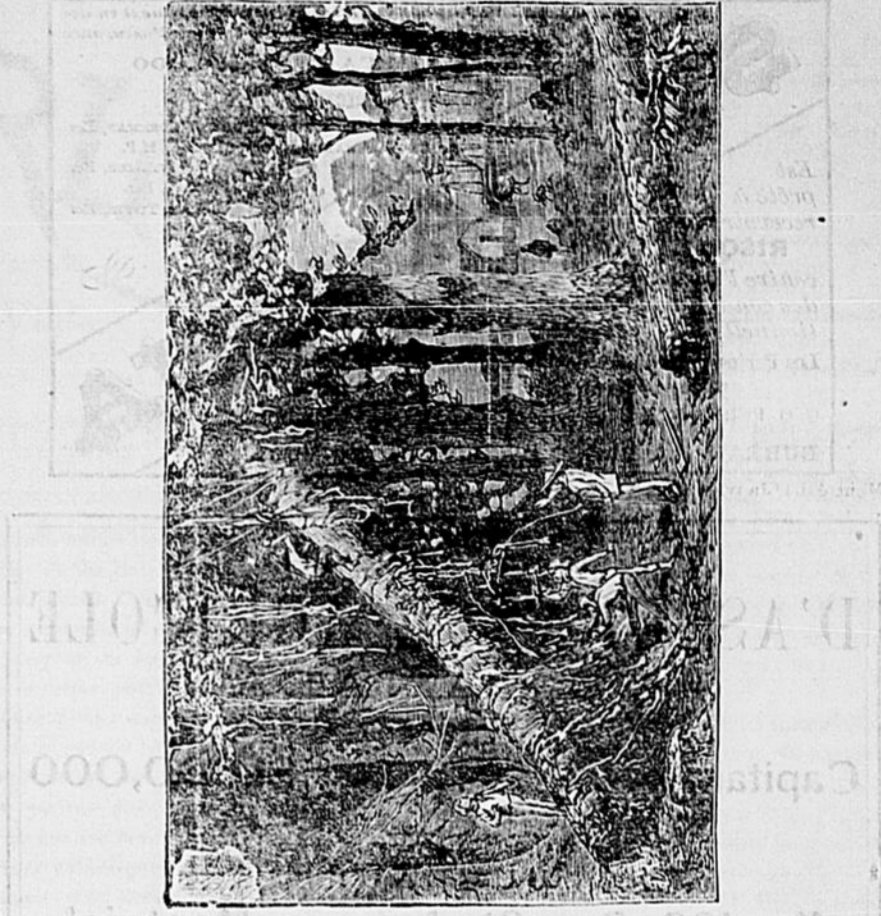
Dans l'affaire de ALPHONSE PILETTE, de Montréal dit District, Failli.

Joué, le vingt-deuxième jour de Juin prochain, le soussigné, s'adressera à cette Cour pour obtenir son déchargement en vertu du dit acte, Montréal, 11 Mai 1876.

ALPHONSE PILETTE, Par A. MOULE, Soit procureur ad litem.

CANADA, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE.

Dame VIRGINIE ETHIER, de la paroisse de l'Enfant-Jésus, dans le district de Montréal, épouse commune en biens de ZOTIQUE ROBIL LAPOINTE, meubler du même lieu, dûment autorisée à ester en Justice.



RECOLTE DU QUINQUINA.

« Comme on peut en avoir une idée par la gravure ci-haut, l'on dépouille l'arbre de son écorce, on l'abat tout à coups de hache, un peu au-dessus de sa racine, en ayant soin pour ne rien perdre, de mettre à nu le point que l'on doit attaquer, on a aussi l'habitude de croquer un peu la terre à son pourtour afin que la décoration soit plus complète. Lorsque enfin l'arbre est abattu et que les branches qui pourraient gêner ont été retranchées, on fait tomber le périorme en les frappant avec un maillet de bois ou le choc d'une hache. Alors l'écorce est mise à nu et nettoyée à l'aide d'une brosse. L'écorce des branches se sépare comme celle du tronc, au moyen d'un couteau ordinaire.

« Une fois séchées, les écorces sont emportées au camp du majorolome, qui les examine, rejette celle qui est mauvaise et qui n'a pu être faite sans quelques défauts, qui sont courues dans du gros caneva de laine apportés à cet effet. Ces sortes de ballots sont aussitôt transportés à la ville où se trouve le dépôt, soit par les hommes qui coupent les Quinquinas, soit par des ânes ou des mulets. Là on enlève l'enveloppe en caneva et on la remplace par du cuir frais. Il est quelquefois revêtu d'une seconde enveloppe de grosse toile.

En pharmacie et dans le commerce, les Quinquinas sont divisés en rouge, jaune orange, gris et blancs. Beaucoup de médecins admettent qu'ils servent des deux premières sortes ; le rouge comme tonique fortifiant, en raison de sa richesse en tanin ; le jaune comme fébrifuge, parce que les alcaloïdes (quinquine et cinchonine) s'y trouvent en plus fortes proportions.

Nous devons ajouter que le VIN de QUININE CAMPBELL, qui est un tonique si agréable, possède les vertus et qualités de ces deux sortes de Quinquina, qui de plus sont combinés avec les vertus médicinales d'un excellent Vin Sherry.

Cette préparation qui a été soumise et approuvée par six des meilleurs médecins de Montréal, qui la prescrivent à beaucoup de leurs patients, a été reconnue comme un remède efficace dans les maladies suivantes :

Débilité Générale, perte d'Appétit, Indigestion, Fièvres et Douleurs, Fièvres Typhoïdes, etc., etc.

C'est sans contredit un remède qui renforce et stimule fortement, soulage l'esprit et donne de la vigueur. Les résultats déjà obtenus dans Montréal et les environs sont les plus consolants. Les personnes qui en font usage reconnaissent que ses effets sont prompts et assurés et que ce tonique est dépourvu de tout acide, ce qui aide la nature sans la brusquer.

C'est aussi l'article par excellence pour les personnes qui ont usé leurs forces par le travail, ou par suite d'imprudences. En faisant usage du VIN de QUININE de CAMPBELL, on répare les fautes du passé ; les personnes malades ou malheureuses deviennent fortes en bonne santé et heureuses.

En vente chez MM. KENNETH, CAMPBELL & Cie. Medical Hall, et chez les pharmaciens et épiciers de Montréal et des villes de la Puissance.

COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE D'OTTAWA  
CAPITAL, 1,000,000  
BUREAU PRINCIPAL.....OTTAWA

Président, L'Hon. JAMES SKEAD, Secrétaire, JAMES BLACKBURN,  
\$50,000 EN ARGENT COMPTANT sont déposés entre les mains du Gouvernement pour la protection des Porteurs de Polices d'Assurances.

DIRECTEURS A MONTREAL :  
JOHN S. HALL, Ecor. Maire, Riv. St. Pierre | A. PROUDFOOT, M. D., Oculiste, & c  
LECHEVIN NELSON, H. A. NELSON & | HON. P. MITCHELL,  
Fils. | L. BEAUBEN, M. P. P.  
J. ALD. OUMET, M. P. | N. GAGNON, Champlain.

Cette Compagnie assure pris de Risques plus avantageux que les Propriétés de la Ferme et les Résidences Privées.

ELLE ASSURE CONTRE LES PERTES OU DOMMAGES CAUSÉS PAR LE FEU ET LA Foudre.

Les Propriétés rurales, les Résidences Privées, les Eglises, les Couvents et les Risques de semblable nature. Aussi leur contenu.

On ne donne pas d'assurance contre les Risques des Manufactures ou Etablissements de Commerce, évitant ainsi les pertes profitées par des incendies dévastateurs, et auxquelles sont sujettes beaucoup de Compagnies.

Les Cultivateurs et autres possédant des maisons d'habitation privées trouveront un grand avantage à s'assurer à cette Compagnie, parce que ses taux et les conditions de ses Polices sont bien plus libérales que ceux des Compagnies faisant des affaires générales.

Le public assureur remarquera que notre DEPOT est fait en ARGENT COMPTANT, et non en Stock ou Débentures qui pourraient être d'une valeur douteuse. Les taux de Primes et toutes informations requises seront données en s'adressant à

G. H. PATTERSON, Agent-General,  
97, RUE St. JACQUES, Coin de la Place d'Armes.  
Dr. W. F. E. VALOIS, Insp. et sur,  
15 Mai.

ACTE DE FAILLITE DE 1869 & 1875  
CANADA, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE.

Dans l'affaire de GILBERT LAUZON & GEORGE BERTRAND, commerçants de chaussures, des cités et Districts de Montréal, tant individuellement que comme ayant fait affaires en société sous les noms et raison sociale de LAUZON & BERTRAND, Failli.

Vendré, le deuxième jour de Juin prochain, les soussignés demanderont à la dite Cour, leur décharge en vertu des dits actes.

Par LAUZON & BERTRAND, LARÉAU & LEBEUF, Procureurs des Faillis.  
Montréal, 27 avril 1876.

—39

Encouragez une Institution essentiellement Canadienne et en dehors des combinaisons tendant à élever le taux d'assurance

**STADACONA**

ASSURANCE CONTRE L'INCENDIE

Est prête à recevoir des RISQUES contre l'incendie à des conditions exceptionnelles

Les Pertes, quand elles ont lieu, sont payées sans délai.

C. O. PERRAULT, Gérant pour le District de Montréal.

BUREAU: 13, PLACE D'ARMES, MONTREAL

Montréal le 13 Janvier 1875.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE AGRICOLE DU CANADA

Capital . . . . . \$1,000,000

BUREAU: No. 186, Rue St. Jacques, Montréal

PRÉSIDENT: Wm. ANGUS, Ecr.

VICE-PRÉSIDENT: ALPH DESJARDINS, ECR.

DIRECTEUR GÉRANT: EDWARD H. GOFF, Ecr.

INSPECTEUR-EN-CHEF: J. H. SMITH, ECR.,

DIRECTEURS: A. DESJARDINS, Ecr., M. P., Montréal. T. H. MAHONY, Ecr., Québec. Wm. ANGUS, Ecr., Montréal. L. H. BLAIS, Ecr., Montmagny. HON. M. H. COCHRANE, Sénateur, Compton. R. MULHOLLAND, Ecr., Cobourg, Ont. EDWARD H. GOFF, Ecr., Montréal. JOHN FISHER, Ecr., Cobourg, Ont. J. M. BROWNING, Montréal. R. AUGER, Ecr., Ingersoll. Col. A. A. STEVENSON, Montréal. J. H. SMITH, Ecr., Montréal. J. B. POULIOT, Ecr., M. P., Riv. du Loup. JOHN FLETCHER, Ecr., Rigaud. THOS. LOGAN, Ecr., Sherbrooke.

Cette Compagnie est organisée pour le but exprès d'assurer les propriétés des Cultivateurs et les résidences privées, et les Directeurs sont décidés à limiter strictement ses opérations à cette branche d'affaires, évitant ainsi les lourdes pertes des grands incendies et les risques hasardeux.

Un arrangement donne à la Compagnie le bénéfice du renouvellement des polices et d'affaires ici pour le compte de la Compagnie Agricole de Watertown, N.-Y., ce que met du même coup la Compagnie en possession d'un fond considérable très-avantageux

Les Actionnaires, à l'assemblée générale tenue aux Bureaux de la Compagnie, ont décidé d'élever le fonds-capital à \$1,000,000; les Livres du Fonds seront ouverts au Bureau de la Compagnie, pendant les soixante jours prochains (à moins qu'ils ne soient fermés par le Comité Exécutif) pour la souscription de l'augmentation du Fonds-Capital. Les Capitalistes et autres désirant faire un placement sûr sont respectueusement invités à se présenter au Bureau de la Compagnie pour s'assurer des avantages offerts.

Montréal, 17 mars 1874. ds-35

"COMPAGNIE D'ASSURANCE" NATIONALE.

(INCORPORÉE PAR ACTE SPÉCIAL DU GOUVERNEMENT.)

CAPITAL . . . . . \$2,000,000

AVEC POUVOIR D'AUGMENTER JUSQU'A \$5,000,000.

ACTIONS: \$100 CHAQUE.

BUREAU PRINCIPAL, 186, RUE ST. JACQUES, MONTREAL.

PRÉSIDENT—ALEX. W. OGILVIE, Ecr., M.P.P.

1er VICE-PRÉSIDENT—WILLIAM ANGUS, Ecr.

2nd VICE-PRÉSIDENT—EDWARD H. GOFF, Ecr.

SECRETARE—HENRY LEE, Ecr.

INSPECTEUR-EN-CHEF—CHS. D. HANSON, Ecr.

SOLICITEUR—T. C. HATTON, Ecr.

DIRECTEURS: THOMAS FOSTER, Ecr., (Echevin.) E. H. TRUDEL, Ecr., M. D. ALEX. SHANNON, Ecr. THOMAS R. WOOD, (de la Compagnie d'Assurance Etua, Toronto.) ALEX. CRAWFORD, Ecr., Windsor, Ont. PETER McCALLUM, Ecr., Cobourg, Ont.

BANQUIERS: BANQUE D'ECHANGE DU CANADA PROSPECTUS.

La COMPAGNIE D'ASSURANCE NATIONALE de Montréal a été incorporée en vertu d'un acte passé à la dernière session du Parlement de la Puissance dans le but de s'occuper des affaires d'assurance.

Les fondateurs pensent qu'il y a place pour de nouvelles compagnies d'assurance canadiennes et que non seulement leur organisation fournira de nouvelles facilités, mais encore remplira un but patriotique en créant des Institutions Locales, qui retiendront dans le pays les capitaux si nécessaires à son développement.

Jusqu'à présent presque toutes les affaires d'assurance, au Canada, sont confiées au feu, soit sur la vie, soit sur des biens par des compagnies étrangères. Il y a maintenant assez de capital dans le pays, et les Canadiens commencent à se sentir suffisamment nationaux et leurs intérêts commencent à se soulever à l'appui de la compagnie nationale et leurs intérêts commencent à se soulever à l'appui de la compagnie nationale et leurs intérêts commencent à se soulever à l'appui de la compagnie nationale.

Le fonds capital de la NATIONALE est de \$2,000,000 (avec pouvoir de porter son stock jusqu'à \$5,000,000) et les actions, sont au nombre de 20,000. On demande 10 pour cent au moment de la souscription, ce qui assurera \$200,000 à la Compagnie, somme bien suffisante pour commencer sagement les affaires. Le reste du capital sera requis sur la demande des Directeurs, mais on suppose qu'il ne sera pas nécessaire de faire de nouveau appel.

Le Secrétaire dont la Compagnie s'est assurée les services est un homme qui a acquis une expérience sérieuse des affaires dans les compagnies américaines.

On recueille maintenant des souscriptions dans toute l'étendue de la Puissance, et ses fondateurs doivent commencer bientôt les affaires.

Les Livres d'Actions sont ouverts au Bureau du soussigné, No. 215, Rue ST. JACQUES, où pourra obtenir toutes les informations nécessaires.

EDWARD H. GOFF, Administrateur pro-tem

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE "LA CITOYENNE" DU CANADA

Incorporée par un Acte spécial du Parlement et pleinement autorisée d'après les dispositions de l'Acte des Assurances.

Sous le patronage de S. G. Mgr. BOURGET, Ev. de Montréal

BUREAU CENTRAL 175, RUE ST. JACQUES MONTREAL

SIR HUGH ALLAN, Président.

Les personnes désirant assurer leur vie sont priées d'une manière toute spéciale d'examiner d'abord le prospectus de cette Compagnie Canadienne Populaire

Lequel prospectus peut être obtenu de tous les Agents de la Compagnie et de

EDWARD STARK, Gérant du Département de la Vie.

7 Janv fm-12

O. DEBLOIS FABRICANT DE Dalles, Dalleaux, CORNICHES EN TOLE GALVANISÉE COUVERTURES EN ARDOISE, et autres métaux, etc.

Ouvrages en Plomb, Gaz et Fournaises.

Bureau: 220 Rue St. Laurent, Atelier: 270 1/2 Rue St. Charles Borroméenne

Montréal, 10 Mai 1875. an-51

FORMATION DE SOCIÉTÉ

Sous les nom et raison de **BENARD, BASTIEN & CIE.** MARCHANDS DE Bois de Sciage et de Charpente

LES soussignés ont formé une société sous les nom et raison sociale de **BENARD, BASTIEN & CIE.,** et continueront le commerce de Bois de Sciage, Bois de Charpente, etc., comme successeurs de la ci-devant société de **JORDAN & BENARD.**

Nous appelons l'attention des contracteurs et des détailliers de bois en général, sur notre assortiment de

Bois de Sciage, Bois de Charpente, etc., etc.

qui est des mieux choisis, et des prix qui ont été extrêmement réduits.

F. BENARD, BASTIEN & CIE., 100, VILLENEUVE. Montréal, 10 Mars 1875. an-27

A VENDRE CE BUREAU: BLANCS DE LICENCES

POUR LA CAMPAGNE

Blancs de Licence pour Auberge 10 do ..... 7.50 20 do ..... 14.00 40 do ..... 25.00

Blancs de Licence pour Epicerie

A VENDRE! AUX IMPRIMEURS ET RELIEURS MAGNIFIQUE MACHINE A COUPER LE PAPIER (A la main)

De la célèbre Manufacture de Hoe.

Cette Machine, qui a coûté \$80.00, est un parfait ordre, et n'est vendue que pour faire place à une machine marchant à la vapeur.

Prix, \$40.00 comptant.

On peut la voir fonctionner à ce bureau, où elle est en vente.

AUX IMPRIMEURS ET MARCHANDS DE MUSIQUE

3 Paires de Casses de musique nonpareil A VENDRE A CE BUREAU A DES CONDITIONS TRES LIBERALES.

S'adresser à A. OUMET, Ecr. Bureau du Franc-Parleur, 22 Rue St. Gabriel, Montréal.

LIGNE DIRECTE BOSTON ET MONTREAL.

Route la plus directe par la ligne du Central Vermont.

ARRANGEMENTS D'HIVER, COMMENCANT LE 22 NOV. 1875.

L'EXPRESS DE JOUR part de Montréal à 9.05 hrs. m., arrivant à Boston via Lowell à 9.45 hrs. p. m.

TRAIN pour Waterloo de Montréal à 2.45 hrs. p. m.

EXPRESS DE NUIT de Montréal à 2.45 hrs. p. m., pour Boston via Lowell, Lawrence ou Fitchburg; aussi pour New York via Springfield ou Troy, arrivant à Boston à 7.15 hrs. a. m. et à New-York via Troy à 7.00 hrs. a. m., et via Springfield à 12.30 p. m.

TRAINS POUR LE NORD et L'OUEST

EXPRESS DE JOUR de Boston via Lowell à 8 hrs. a. m., de Troy, à 7.30 hrs. a. m., arrivant à Montréal à 12.30 hrs. p. m.

EXPRESS—Quitté Troy, N. Y., à 8.30 a. m. arrivant à Montréal à 7.00 p. m. Ce train se relie à New-York à 11 heures à New-York, et à New-York à 4 heures à New-York à 4.00 hrs. p. m., arrivant à Montréal à 6.00 hrs. p. m.

Les chars dorciens Pullman sont attachés au train express de nuit entre Montréal et Boston et Montréal et Springfield, et des chars dorciens de Wagner entre St. Albans et Troy.

Des chars salons de Pullman sur les trains express de jour entre Montréal et Boston, et Montréal et Springfield.

Pour les billets et conditions de fret, s'adresser au bureau du Central Vermont, 136, Rue St. Jacques.

J. W. HOBART, Surlint, Genl. 30 Novembre 1875. —5

Conditions d'Admission

L'Institut National des Beaux-Arts, Science, Arts et Metiers et Industrie.

75, Rue St. Jacques.

EXTRAITS DES REGLEMENTS.

Pour être admis aux cours de l'Institut National des Beaux-Arts, etc., soit le soir, soit le jour, tout aspirant est tenu de se faire présenter au Principal de l'établissement par ses parents, ou, à défaut, par un protecteur; ou bien de présenter un écrit signé par eux, (à moins que le sujet ne soit le propre directeur de ses affaires), constatant son désir de suivre sérieusement les études par lesquelles il doit passer, et de se conformer au règlement disciplinaire de l'Institut.

Il ne sera admis d'élève au-dessous de 15 ans qu'autant que ceux-ci joindront à un vrai talent naturel pour les branches qu'ils auront à cultiver l'assiduité aux cours et la docilité aux ordres qui leur seront donnés.

Quant à l'admission au nombre exceptionnel et restreint d'élèves destinés à suivre les cours tout à fait pratiques des beaux-arts tous les jours de la semaine depuis 8 heures a. m. jusqu'à 6 heures p. m., l'aspirant, pour être reçu, devra préalablement faire un essai de quinze jours aux classes du soir et au grand cours de l'après-midi du samedi.

A l'entrée au cours l'élève subira un premier essai de pratique de dessin et de sculpture sur des sujets suffisants-m-me pour tenter l'essai.

Les réceptions ont lieu chaque jour de 12 heures a. m. à 1 heure p. m., et le soir de 7 à 10 heures.

CHABRETT, Principal. 33

GRANDE DECOUVERTE DE PEINTURE GLACEE

PAR A. A. WILSON.

Breveté 8 Juin 1875.

J'attire respectueusement votre attention sur l'article ci-dessus, et je suis heureux de vous annoncer que je suis maintenant le seul inventeur de cette peinture et suis prêt à fournir cette composition en quantité nécessaire au commerce.

Ma peinture peut être employée aux toits où soit aux étés des bâties, aux ouvrages neufs ou vieux, au zinc, ferblanc, tôle, ardoise, toile, papier, etc., etc.

Elle remplit toutes les petites fissures du bardan, et nourrit le bois, c'est-à-dire qu'elle n'a pas le même effet du goudron.

Le goudron fend le bois et cause des gouttières aux ouvertures; elle peut être employée à la brique et à la pierre parce qu'elle a la propriété d'empêcher la gelée de pénétrer et de décolorer les plafonds et murs; elle n'a pas d'égal par la durée, et il est reconnu que cette qualité de peinture est bien supérieure à aucune autre et coûte 25 0/100 meilleur marché qu'ailleurs; elle couvre 125 pieds par gallon sur le ferblanc et 125 pieds sur le bois.

Secau de 5 Gallons..... \$4.00 10 do ..... 7.50 20 do ..... 14.00 40 do ..... 25.00

Ciment 5 Centins la livre.

J'en manufacture de différentes couleurs, telles que ardoise rouge, brune, jaune, etc.

Si les barils ou seaux sont rapportés on remettra la valeur en argent.

Je tiens aussi un grand assortiment d'autres peintures et huiles, vendus 10 pour 100 meilleur marché que partout ailleurs.

Toute préparation qui ne portera pas la marque suivante sera réputée contrefaite:

A WILSON MONTREAL

283 et 285, coin des Rues St. Paul et St. Gabriel.

Toutes personnes qui manufactureront cette peinture seront passibles de la pénalité de la loi, et je donnerai \$ à la personne qui m'en informera.

N. B.—Agent pour les poeles doubles, vendus à 10 p. 100 meilleur marché qu'ailleurs.

Pointe aux Trembles, Juillet 1875.

M. A. A. WILSON, Montréal.

Monsieur.—Ayant acheté de vous de la Peinture Glacée, et m'étant assuré par moi-même qu'elle est telle que représentée dans vos circulaires, je prends plaisir à la recommander pour toits de toutes bâties, granges, palissades, ainsi que pour servir de colle dans les mortaises des bâties.

J'ai l'honneur d'être Monsieur, Votre, etc.

Capt. J. BTE. MORIN, A. A. WILSON.

E. H. McLEISH, Agent.

AUX RENTIERS!

Une personne respectable, ayant un petit capital à offrir et pour lequel on lui donnerait des sûretés, trouverait, dans une belle campagne, à vivre confortablement à la fortune du pot.

S'adresser à ce bureau.

FERRONNERIES

POELES! FERRONNERIES!! FERBLANTERIES!!! CORNICHES ET ORNEMENTS DE RIDEAUX

L. J. A. SURVEYER MARCHAND DE FERRONNERIES ET FABRICANT DE FERBLANTERIES EN GROS ET EN DETAIL

No 254 RUE CRAIG ENSEIGNE DU CADENAS D'OR MONTREAL.

M. L. J. A. SURVEYER a le plaisir d'annoncer à ses pratiques et au public en général qu'il tiendra toujours, comme par le passé, le meilleur assortiment de Poèles de Cuisine et de usage, au nombre desquels se trouve le meilleur Po. le à Charbon de Passage, dit:

AMERICAN BASE BURNER Manufacturé par Turnbull & Cie.

C'est le plus parfait que l'on connaisse. M. L. J. A. S. attire aussi l'attention sur un grand assortiment de CORNICHES ET D'ORNEMENTS DE RIDEAUX. Dont les patrons défient toute compétition.

Son département de la Ferblanterie ne lais rien à désirer. Ses ouvriers sont des plus habiles et les matériaux de la meilleure qualité.

On trouvera toujours chez lui le meilleur assortiment de POELES, FERRONNERIES, FERBLANTERIES, COUTELLERIES EN FER, Etc., etc., etc.

Rendez visite à L. J. A. SURVEYER, No. 254 Rue Craig MONTREAL au-1 1er Novembre, 1873.

MAGASIN CANADIEN DE FERRONNERIES

H. BELIVEAU IMPORTATEUR DE FERRONNERIES ET FABRICANT DE FERBLANTERIES

A l'enseigne de l'Egoutine et du Cadenas

193 et 195 Rue St. Paul MONTREAL

M. H. B. tient toujours un assortiment complet D'HUILE, TEREBENTINE, PEINTURES, MASTIC, VERNIS, VITRES, ETC., ETC.

AUSSI POELES DE toutes sortes

POELES DOUBLES, à bois, à un ou deux fourneaux, POELES DE CUISINE, à charbon ou à bois.

Il pourra toujours disposer de tous les poeles dont les noms suivent et jouissent d'un juste titre de la plus grande renommée, tant sous le rapport de la commodité, que sous celui de l'économie.

LE MORNING OF GLORY, avec une améloration définitive sur ceux qui ont été vendus l'an dernier.

L'ORIENTAL, de LE PROTECTOR GLOBE STOVE

Le MAMMOTH HEATHER, Le PRINCE ROYAL, sans aucun doute le meilleur po. le à Charbon de Cuisine qui soit sur le marché.

Le NEW ERA, Po. le à Charbon à bon marché.

L'EXCELSIOR, Le PRINCE OF WALES, Po. le de Cuisine et de Po. les soupis, spécialement adaptés aux besoins de ce marché.

Le Département de la Fabrication des articles sera l'objet d'une attention spéciale et aura à sa disposition les meilleurs ouvriers. Les articles de commerce mis en vente dans son magasin seront

DE LA MEILLEURE QUALITE, d'une grande variété et présenteront les patrons les plus nouveaux et les plus pratiques.

Les ordres pour toitures ou pour réparations des toits seront promptement exécutés, à des PRIX EXTREMEMENT MODERÉS

Les ordres pourront être envoyés à son magasin,

No. 193 ET 195 RUE ST. PAUL MONTREAL au-1er 1er Novembre, 1873.

NARCISSE BEAUDRY HORLOGER ORFEVRE ET BIJOUTIER

44, COTE ST. LAMBERT, MONTREAL.

M. Narcisse Beaudry offre ses remerciements les plus sincères à ceux qui ont bien voulu jusqu'à ce jour lui offrir leur patronage.

Il annonce avec plaisir à ses amis et au public que ses opérations lui ont permis d'augmenter et de varier l'assortiment de ses bijoux et de ses pierres précieuses.

Ses diamants sont de la plus belle eau et le fini artistique avec lequel ils sont enchâssés, témoignent hautement de son habileté et de celle de ses ouvriers. Toutes les variétés des pierres précieuses en usage pour les bijoux, sont dans ses vitrines ou les connaisseurs auront l'avantage de faire leur choix.

M. Beaudry se charge comme par le passé de la confection de toute espèce de bijoux et il en fournit les matériaux et la main-d'œuvre à des prix défiant toute compétition.

Au nombre de ses spécialités, M. Beaudry entend la réparation des ornements d'Eglise, et il invite tout particulièrement les membres du clergé de cette Province à venir visiter son établissement.

Réparations faites aux montres des membres du clergé à 25 pour cent meilleur marché qu'ailleurs.

Tout article sortant de son atelier est garanti.

REMARQUES

Les correspondants sont priés de n'écrire que pour apprendre au public des choses intéressantes et utiles. Dans aucun cas ils ne sont dispensés de faire connaître leur nom, au moins aux rédacteurs.

Les manuscrits déposés ne sont point rendus. Les journaux qui seront chargés, ainsi que toutes communications se rapportant à la rédaction et à l'administration du Journal, devront être adressés, franc de port, à M. ADOLPHE OUMET, bureau du "Franc-Parleur", No. 22, Rue St. Gabriel, Montréal.

Toute personne qui nous fournira cinq abonnements, aura droit à la réception gratis du Franc-Parleur, pendant un an.

LE FRANC-PARLEUR 22, Rue St. Gabriel, Montréal.

PUBLICATIONS.

"Le Franc-Parleur" ÉTABLISSEMENT D'IMPRIMERIE ET DE PUBLICATIONS THEOLOGIQUES, PHILOSOPHIQUES, ETC., ETC.

Taux d'abonnement au journal:

Canada . . . . . \$3.00 par année (Payable d'avance)

Etats-Unis (en or) . . . . . \$3.50 " (Payable d'avance)

Par numéro, . . . . . 3 centins.

L'abonnement sera de six mois ou d'un an.

L'Édition paraît le MARDI et le VENDREDI.

Les frais de poste que les abonnés ont à payer à leurs bureaux de postes respectifs sont de cinq centins par trois mois en Canada, et aux Etats-Unis ces frais de postes sont payable d'avance.

Tarif des annonces:

Pour une annonce ordinaire de Naissance, de Mariage ou de Décès, 50 centins; gratis pour nos abonnés; pourvu que dans les deux cas elle ne contienne pas plus de 15 mots. Informations, avis, etc., publiés dans le corps du journal parmi la matière courante, 2 centins par mot pour chaque insertion; m-me prix pour les nécrologues. Et pour toute annonce concernant le commerce, 8 centins la ligne pour la première insertion, et 2 centins la ligne pour chaque insertion subséquente.

Les annonces doivent être envoyées avant le Lundi et le Jeudi soir.

Toute annonce envoyée sans mentionner le nombre d'insertions voulu, sera publiée jusqu'à avis contraire.

Une remise libérale est accordée pour des annonces à long terme.

Il ne sera tenu aucun compte des écrits anonymes.

Les manuscrits non insérés sont détruits.

BUREAU DU "FRANC-PARLEUR" 22, Rue St. Gabriel, Montréal,

On exécute à ce bureau les impressions de toutes sortes en Français et en Anglais, tels que PLACARDS, FACTUMS, LIVRES, CIRCULAIRES, CARTES DE VISITES, etc., etc.

A UN PRIX EXTREMEMENT REDUIT.

Les Lettres Funéraires reçoivent toute notre attention et la plus grande ponctualité, au plus bas prix.

PUBLICATIONS:

Toute personne qui almerait à se procurer les pamphlets traitant les questions théologiques et universitaires à l'ordre du jour, trouveront à ce bureau les publications suivantes:

Collection complète de la Comédie Infernale (en cinq livraisons, 50c chaque)..... \$2.50

Dialogue sur une Question Importante..... 15

Premier Fascicule des Pièces Justificatives de la Comédie Infernale, (mémoire de J. B. Charles Édard, prêtre)..... 40

Second Fascicule de la Comédie Infernale, (mémoire de Mgr. J. N. Provancher, Ev. de Jullopolis)..... 10

Troisième Fascicule de la Comédie Infernale, (mémoire de Messire J. Marcoux)..... 15

FIORITTI VESCOVILI, extrait des Mandements, Lettres Pastorales, etc., de Mgr. de Montréal (vendu au profit de la construction de la Cathédrale de Montréal)..... 1.00

Réponses au Premier Factum de l'Université-Laval..... 15

Réponses au Second Factum de l'Université..... 10

Les Quatre Lettres..... 10

Une Conversation (faisant suite aux Quatre Lettres)..... 10

La Télégraphie Sacrée..... 10

Le Grand-Vieillard Raymond et le Libéralisme-Catholique..... 10

Il y a du Libéralisme en Canada..... 10

Quelques Considérations sur les Réponses de quelques Théologiens de Québec aux questions proposées par Mgr. de Montréal et Mgr. de Rimouski, etc., etc..... 30

Annales Religieuses et Historiques de la paroisse de St. Jacques le majeur..... 35

Index Analytique des Décisions Judiciaires rapportées de 1864 à 1871, etc., brochée..... 3.00 " reliée..... 4.00

Du Moléranisme ou de la Fausse Modération..... 25

Le Rev. P. Jacques Marquette, S. J., notes de voyage à la découverte du Mississippi. Lettres d'une Papise..... 10

Le Don Quichotte monténégrin sur Sa Rossinante ou M. Dessaulles et La Grande Guerre Ecclésiastique..... 40

Lettres à un Député..... 25

La Réforme Chrétienne des études classiques..... 30

Le Contre Polson chaque livraison..... 0.05

Le Chintiqui d'autrefois..... 0.05

L'Abbé Sax et ses souffleurs..... 0.15

Le Carmel..... 0.10

The Carmelite, par le R. P. Murphy..... 0.10

(Frais de poste non compris)

LE FRANC-PARLEUR 22, Rue St. Gabriel, Montréal.